

2. Le Comité demande, en outre, l'autorisation de constituer autant de sous-comités qu'il jugera nécessaires pour entendre et examiner les pétitions de divorce que le Comité des divorcés pourra leur déférer et d'en fixer le quorum, le sous-comité, dans chaque cas, devant faire connaître ses conclusions au Comité principal.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous le rapport?

L'honorable M. Roebuck: Demain.

ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE

MOTION TENDANT À MODIFIER LA DURÉE DES FONCTIONS DES JUGES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, puis-je demander à l'honorable leader du gouvernement (l'honorable M. Aseltine) s'il a l'intention d'aborder demain la motion réservée en son nom?

L'honorable M. Aseltine: Non, je ne me propose pas d'y venir pour quelque temps encore.

L'honorable M. Macdonald: Ai-je bien compris que le leader du gouvernement n'a pas l'intention d'y faire suite pour quelque temps?

L'honorable M. Aseltine: Pas cette semaine en tout cas.

L'honorable M. Macdonald: J'espère que l'honorable leader nous préviendra suffisamment à l'avance de la date à laquelle il entend donner suite à sa motion.

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

A l'appel de cet article de l'ordre du jour: Étude du discours du trône prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.—L'honorable sénateur Brunt.

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je demande que cet article soit réservé jusqu'à demain, et j'ai le plaisir de vous annoncer qu'à ce moment l'auteur de la motion et celui qui l'appuiera seront, respectivement, l'honorable sénateur Courtemanche et l'honorable sénateur Blois.

COMITÉS PERMANENTS

ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Sénat passe à l'étude du second rapport du comité de sélection présenté hier.

Sur la motion de l'honorable M. White, le rapport est adopté.

NOMINATION

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, à ce stade de nos travaux, je demande la permission de revenir à l'appel des motions.

Des voix: D'accord.

L'honorable M. Aseltine propose, avec le consentement du Sénat:

Que les sénateurs désignés dans le deuxième rapport du comité de sélection pour former les divers comités permanents durant la présente session soient et sont, par la présente motion, nommés pour former et constituer les divers comités où leurs noms respectifs figurent dans ledit rapport, afin d'enquêter et de faire rapport sur les diverses questions qui peuvent à l'occasion leur être déferées; et que le comité du Règlement soit autorisé à assigner des personnes et à ordonner la production de pièces et documents, lorsque requis; et que le comité de la régie interne et des dépenses imprévues ait le pouvoir sans que le Sénat lui confie de mandat spécial à cette fin, d'examiner toute question concernant la régie interne du Sénat et que ce comité fasse rapport au Sénat des résultats de ses délibérations pour qu'il y soit donné suite.

La motion est adoptée.

L'honorable M. Aseltine: Cette motion étant adoptée, j'aimerais signaler que la séance ne se prolongera pas aujourd'hui, car tous les sénateurs sont priés de se réunir, immédiatement après l'ajournement, dans la salle des comités qui se trouve à la droite du Sénat afin de choisir les présidents des divers comités permanents; ces comités seront alors en mesure de siéger au besoin. On est en train je crois, de distribuer aux honorables sénateurs un avis à cet effet.

LE DIVORCE

PÉTITIONS

L'honorable Arthur W. Roebuck: Honorables sénateurs, le Sénat me permet-il de revenir à l'ordre du jour portant sur les pétitions afin que je puisse présenter un certain nombre de pétitions de divorce? Je n'en ai que 325 ici; si quelqu'un est d'avis que ce nombre est insuffisant, j'en aurai quelques autres à présenter sous peu.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

COMITÉ MIXTE—REPRÉSENTANTS DU SÉNAT

L'honorable M. Aseltine, avec le consentement du Sénat, propose:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes par un des greffiers présents au bureau, l'informant que les honorables sénateurs Aseltine, Cameron, Fergusson, Fournier, Gladstone, Gouin, Irvine, Lambert, MacDonald, McDonald, Pouliot, Reid, Vien, Wall et Wilson ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans la régie de la Bibliothèque du Parlement en ce qui concerne les intérêts du Sénat et de représenter le Sénat au sein du comité mixte des deux Chambres à l'égard de ladite Bibliothèque.